

DESTINATAIRES : Le personnel, les gestionnaires et les médecins

EXPÉDITEURS : Dr Benoit Gervais, directeur adjoint des services professionnels

Caroline Guertin, directrice adjointe des services de soins ambulatoires de santé primaire et de la gestion des maladies chroniques

DATE : Le 3 septembre 2021

OBJET : **Fermeture des Cliniques désignées d'évaluation et modification de l'outil Où consulter**

Dès le 6 septembre 2021, les quatre cliniques désignées d'évaluation (CDE) de Trois-Rivières, Shawinigan, Victoriaville et Drummondville fermeront leur porte.

Rappelons que ces cliniques avaient été mises en place, à la vitesse grand V en mars 2020, afin d'accueillir les usagers ayant besoin de consulter pour un problème de santé mineur et qui présentaient des symptômes d'allure grippale ou gastro-intestinale ou encore qui étaient positifs à la COVID-19. L'objectif était simple : offrir des soins aux usagers tout en protégeant les autres milieux de soins, les autres usagers et le personnel du réseau de la santé.

Retour vers les modalités habituelles de consultation

Plusieurs raisons ont motivé la fin des cliniques d'évaluation (CDE), dont l'évolution de la situation épidémiologique, le taux de vaccination, le maintien des mesures de prévention et de contrôle des infections. La population sera invitée à se tourner vers les modalités habituelles de consultation pour les services de première ligne. Notons que les Cliniques désignées de dépistage (CDD) du territoire poursuivent leurs activités et sont toujours accessibles.

Les usagers symptomatiques ayant besoin de consulter pourront le faire dans les services normaux grâce à l'implantation de mesures, dont différents corridors de services dédiés à la première ligne (zone chaude, zone froide).

Un legs important

Pour les patients orphelins, la réorganisation des soins de santé en pandémie a permis la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée (1 844 313-2029). En effet, la ligne du Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), initialement utilisée pour inscrire les patients orphelins sur une liste d'attente afin qu'ils obtiennent un médecin de famille, a maintenant deux fonctions. Les patients orphelins doivent toujours téléphoner à ce numéro pour s'inscrire sur la liste. Toutefois, depuis mars 2020, ils peuvent aussi utiliser ce numéro de téléphone pour être évalués et dirigés vers la ressource plus adéquate comme un médecin, une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IP SPL) ou un autre professionnel de la santé. Un service en place qui demeure pour ces usagers.

Où consulter

Rappelons que pour un problème de santé urgent ou pour un problème de santé mineur, et que vous ayez ou non un médecin de famille, plusieurs possibilités sont offertes en Mauricie et au Centre-du-Québec pour consulter un professionnel de la santé. Pour savoir où consulter, il est important de se référer au site Web du CIUSSS MCQ, [section où consulter](#).

En terminant, le CIUSSS MCQ tient à souligner tout le travail accompli par les équipes des CDE qui ont accueilli près de 47 000 usagers, de mars 2020 à aujourd'hui, et remercie les équipes qui, en un temps record, ont déployé ces nouveaux services. Merci aussi aux médecins des groupes de médecine de famille et leurs équipes qui ont accueilli les patients orphelins sans symptômes pendant cette période et prêté main-forte aux CDE.